

## « Où sont les femmes ? »

Lors du scrutin cantonal du 1<sup>er</sup> février 1959, le canton de Vaud accorde aux Vaudoises le droit de vote et d'éligibilité par 53 % des voix, alors que le même jour, ce droit est refusé sur le plan fédéral à 66 %. Le canton de Vaud devient ainsi le premier canton à accorder ce droit aux femmes, qui font leur entrée au Grand Conseil lors des élections cantonales du printemps 1962. Treize des 197 personnes élues au Grand Conseil sont des femmes : une proportion de 6,6 %.

Dès cette première élection, on constate que la présence des femmes est assez différente selon les partis. Alors que le Parti libéral, avec 5 sièges sur 41, présente une proportion deux fois plus forte (12 %) que la moyenne, suivi par le POP avec 1 femme pour 10 sièges, les socialistes sont proches de la moyenne (3 femmes pour 46 sièges, soit 6,5 %) et les radicaux un peu en dessous, avec 4 femmes pour 79 sièges (soit 5,06 %). Il faudra attendre 1990 pour voir la première élue à l'UDC.

Après le premier contingent féminin élu en 1962, la proportion de femmes augmente d'abord lentement – quand elle ne diminue pas – jusqu'à atteindre 15 % après 30 ans, et 36 % quelque 60 ans plus tard, en 2022, avec 54 représentantes dans une assemblée de 150 personnes. On trouve une majorité de femmes chez Ensemble à Gauche (57 %) et les socialistes (53 %), tandis que les Verts sont proches de la parité (48 % de femmes), la proportion de femmes est proche de la moyenne de l'assemblée au PLR (32 %), de 18 % chez les Verts libéraux et de 8 % à l'UDC.

Au Bureau du Parlement, on trouve une première scrutatrice suppléante dès 1964, puis régulièrement une ou deux scrutatrices ou suppléantes les 15 années suivantes. En 1981, 22 ans après que les femmes ont obtenu le droit de vote, la libérale Marguerite Narbel devient la première présidente du Grand Conseil. L'année suivante, elle devient la première présidente de la Commission de gestion et sera suivie de nombreuses autres. Mme Marianne Brélaz est « Secrétaire », puis « Secrétaire générale » du Grand Conseil de 1986 à 2006.

Au sein des commissions, les femmes apparaissent dès 1972, soit 10 ans après leur entrée au Grand Conseil. Désormais, elles seront systématiquement présentes dans les deux commissions permanentes des grâces et des pétitions, cette dernière étant même majoritairement féminine depuis 1972, avec 4 femmes commissaires sur 7. La dynamique s'impose plus tardivement dans les commissions de surveillance (finances et gestion) et les commissions ad hoc. Il faut patienter jusqu'en 1976 pour trouver des femmes à la Commission de gestion, et jusqu'en 1982 à la Commission des finances. A ce jour, la représentation féminine est majoritaire à la Commission de gestion, qui a connu plusieurs présidences féminines depuis 1982. A la Commission des finances, le mouvement est nettement plus lent et aujourd'hui, avec 3 femmes commissaires sur 15, le pourcentage (20 %) est inférieur à la moyenne du Parlement. Ce n'est qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, après 60 ans de présence des femmes au Grand Conseil, que la Commission des finances est présidée par une femme, en 2022, pour la première fois.

### Pour en savoir plus :

« [Vers l'égalité: 60 ans d'histoire. Du droit de vote des Vaudoises à nos jours \(1959-2019\)](#) », brochure publiée par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2019.

1907

Sous l'impulsion d'Antonie Girardet-Vielle, naissance de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin



1917

Dépôt d'une motion vaudoise d'Anton Suter en faveur du suffrage féminin

1951

Lors d'une première votation cantonale, le suffrage féminin est refusé à près de 64 %



1959

Les citoyennes vaudoises acquièrent le droit de vote aux niveaux cantonal et communal

1962

Cette année est marquée par l'élection des treize premières députées au Grand Conseil vaudois

**Sont élues :** Elisabeth Biaudet, Olga Cardis, Erica Carrard, Gabrielle Damond, Lise Demierre, Madeleine Fonjallat, Blanche Merz, Marceline Miéville, Suzanne Pérusset, Gabrielle Rosselet, Marie-Louise Trépey, Lili Viret, Emilie Zum Bruun.



1971

Les citoyennes suisses acquièrent le suffrage au niveau fédéral

1981

Marguerite Narbel devient la première présidente du Grand Conseil



1997

Jacqueline Maurer devient la première conseillère d'Etat vaudoise

2001

Lors de l'élection de la Constituante, les femmes obtiennent 58 sièges sur 180



2019

Depuis 2019, suite à l'élection complémentaire de Mme Rebecca Ruiz, le Conseil d'Etat vaudois compte désormais 5 femmes sur 7 membres